



Programme de renforcement des capacités en gestion des boues de vidange et en assainissement
urbain inclusif en Afrique francophone de l'Ouest et du Centre
ISC – Hub

EVALUATION FINALE DU PROGRAMME

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT

**NB : La date de clôture de réception des dossiers de candidature
de la présente mission est fixée au 17 Avril 2025.**

SOMMAIRE

CONTEXTE	2
I. COMPOSANTES DU PROJET ISC-Hub	2
II. PORTEE DE L'EVALUATION	3
III. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	3
IV. MÉTHODOLOGIE	4
V. QUESTIONS D'EVALUATION	4
VI. POINTS D'ATTENTION	8
VII. PROFIL ET RÔLE DU CONSULTANT	9
VIII- OFFRE DU CONSULTANT	10
IX. CALENDRIER ET PAIEMENT	10
X. ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL ET PROCESSUS D'APPLICATION	10

CONTEXTE

Initiée en 2020, grâce au financement de la Fondation Gates (FG), l'Inclusive Sanitation Capacity-Hub (ISC-Hub) est une plateforme qui vise à renforcer les compétences des professionnels et opérateurs privés du secteur de l'assainissement et ainsi contribuer à l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable (ODD 6), plus particulièrement la cible 6.2 qui vise à garantir l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène de qualité d'ici 2030. C'est une plateforme qui ambitionne de développer un réseau solide de gestionnaires de l'assainissement, d'acteurs professionnels et d'institutions fournissant des services d'assainissement urbain inclusifs dans les régions d'Afrique de l'ouest et du centre. Elle a son siège au Pôle Scientifique et d'Innovation de l'Université Félix-Houphouët-Boigny (UFHB) précisément au Centre d'Excellence Africain /CEA à Abidjan en Côte d'Ivoire.

ISC-Hub est une plateforme de réseautage permettant de générer et de partager en continue des expériences et des informations sur différents programmes de formation et de renforcement des capacités, mais aussi d'anticiper sur les besoins en compétences en vue d'améliorer l'adéquation entre les formations offertes et les besoins des professionnels et des acteurs du secteur.

Ce réseau travaille à l'amélioration des compétences et de l'expertise des professionnels de la gestion des boues fécales et plus largement sur les approches d'assainissement inclusif à l'échelle de la ville (CWIS).

La phase II du Programme ISC-Hub (novembre 2022- Octobre 2025) s'est exécuté avec un ensemble de partenaires de quatre pays cibles que sont l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) du Burkina Faso, le Centre Suisse de Recherches Scientifiques de la Côte d'Ivoire (CSRS), l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE) du Sénégal et l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY) du Cameroun. Chaque partenaire a œuvré durant la vie du Programme en collaboration avec une Commune pour la réalisation concertée des activités au niveau national.

Cette 2^{ème} phase du Programme planifié pour être exécuté de 2022 à 2024 a bénéficié d'un no Cost extension de la Fondation qui a permis de poursuivre les activités restantes, pour envisager une clôture technique en Mai 2025 et répondre aux exigences de documentation et de clôture globale du programme en Octobre 2025.

Les présents TDRs sont proposés pour le recrutement d'un consultant en vue de l'évaluation finale du programme ISC-Hub.

I. COMPOSANTES DU PROJET ISC-HUB

Le Projet de renforcement des capacités ISC-Hub a cinq (5) composantes que sont :

Composantes 1. Les principales organisations/professionnels de l'assainissement utilisent de nouvelles compétences dans leurs activités liées à l'assainissement (les stratégies, la conception et la mise en œuvre des projets incluent davantage de principes CWIS et sont plus inclusifs

Composante 2. Les professionnelles/organisations féminines de l'assainissement utilisent de nouvelles compétences en genre et inclusion sociale (GSI) et en entrepreneuriat pour améliorer leur entreprise et leur leadership en matière d'assainissement (conception de projets et activités plus inclusives, élaboration d'un modèle d'entreprise, collecte de fonds, marketing, etc..).

Composante 3. Améliorer la gestion des données BV et de l'exploitation et la gestion des stations de traitement des boues (STBV) dans les villes (Ouaga et Abidjan) pour bien éclairer la prise de décision et pour améliorer la communication entre les professionnels FSM/CWIS

Composante 4. Le Programme ISC-Hub et les partenaires utilisent les nouvelles compétences pour la livraison réussie des résultats du projet dans le temps et pour attirer de nouveaux fonds en élaborant une proposition de projet claire et concise et en la soumettant à un bailleur de fonds

Composante 5. Le Programme utilise des compétences pour améliorer la gouvernance et le réseautage, fournir un plan d'affaires clair et concis, tout en évitant les doublons avec d'autres programmes de la Fondation

Programme accorde une attention particulière au genre et inclusion sociale (y compris les jeunes professionnelles) et à la gestion des données.

II. PORTEE DE L'EVALUATION

Couverture temporelle. L'évaluation couvre la phase II du projet de novembre 2022- avril 2025 (Phase opérationnelle).

Couverture géographique. Le projet est implémenté dans quatre pays et dans 4 municipalités principales à savoir :

Burkina Faso (Ouagadougou, arrondissement 5), Cameroun (commune de Soa et Yaoundé), en Côte d'Ivoire (Abidjan, commune de Koumassi)
Sénégal (Commune de M'Bour et le village de Yadjine (Région de Thiès).

III. OBJECTIFS DE L'EVALUATION

L'objectif principal de l'évaluation est d'apprécier de façon objective le niveau d'atteinte des objectifs du programme, ainsi que des effets sur les groupes cibles, les difficultés rencontrées et de tirer les principales leçons apprises.

De façon spécifique, l'évaluation vise les objectifs suivants :

- Mesurer le niveau d'atteinte des objectifs et résultats (quantitatifs et qualitatifs) du programme ;
- Évaluer comment les activités, approches et stratégies implémentées ont contribué aux changements observés, en explorant l'influence du contexte du projet (interne et externe) sur la mise en œuvre et le niveau d'atteinte des résultats
- Apprécier de manière spécifique la structure organisationnelle mise en place et la gestion partenariale ;
- Apprécier les facteurs de durabilité en lien avec le processus de coaching et dégager les principales leçons apprises ;
- Apprécier les efforts de communication, d'apprentissage développé et de prise en compte du Genre par le Programme ;

- Identifier les difficultés et contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des activités du programme dans la perspective de la réplication en prenant en considération le contexte spécifique des pays cibles ;
- Formuler des recommandations claires et réalistes et des axes/points potentiels pouvant servir à une éventuelle phase III du programme.
- Identifier des leçons apprises et formuler des recommandations pour améliorer les interventions futures dans les domaines clés du projet liés aux résultats des actions
- Fournir des éléments complémentaires au processus d'apprentissage interne pour la conception d'une proposition de valeur et d'un positionnement vis-à-vis des bailleurs institutionnels et privés. Ceci devrait être en lien avec les autres secteurs (ex. agriculture, énergie, santé, ressources en eau, etc) et des défis émergents comme les changements climatiques, le genre, l'emploi vert, etc

IV. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie sera proposée par le consultant. Cependant, elle devrait au minimum inclure :

- La compréhension de la mission
- L'approche de mise en œuvre de la mise – y compris la composition de l'équipe s'il y a lieu – la qualité supports et/ou techniques de collecte de données, la valeur ajoutée de l'expertise du consultant, etc. (2,5 page)
- Le calendrier d'exécution de la mission (1/2 page maxi)
- La méthodologie devrait indiquer comment garantir la représentativité des données et préciser tout besoin de réalisation des travaux sur le terrain.

L'évaluation suivra logiquement les étapes méthodologiques ci-après :

- Un rapport de démarrage
- La collecte des documents de base pour l'analyse documentaire ;
- les supports de collecte des données à valider
- les pays, partenaires et acteurs pour la collecte des données;
- les entretiens semi-structurés (en ligne ou en présentiel)
- L'élaboration d'un rapport provisoire de l'évaluation ;
- La restitution des premiers résultats de l'évaluation à la coordination et aux partenaires du programme incluant une présentation PPT, pour amendements, observations et suggestions pour amélioration du rapport provisoire ;
- L'élaboration du rapport final assorti de recommandations.

V. QUESTIONS D'EVALUATION

Les questions clés suivantes guideront l'évaluation de fin de programme :

➤ La pertinence

Mesure dans laquelle les objectifs et la conception de l'intervention s'alignent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires, du pays et des partenaires

- Les activités menées dans le cadre du programme et les résultats observés sont-ils compatibles avec sa finalité globale ?
- La méthodologie utilisée pour la sélection/l'identification des bénéficiaires est-elle adaptée ? Comment l'approche pourrait-elle être améliorée ?
- L'équilibre genre et la réduction des inégalités (inclusion) adopté répond-t-il ou s'aligne-t-il à la politique genre des pays ? Dans quelle mesure ? Comment pourrait-il être amélioré dans les interventions futures ?
- Comment les actions (formations, coaching, partage d'expérience, etc) du projet répondent-ils aux besoins des bénéficiaires ?
- Comment les actions (formations, études, recherches, etc), contribuent-elles aux programmes universitaires et à l'avancée des connaissances des pays dans le secteur de l'assainissement ?
- Quels sont les points à améliorer ?

Aussi, l'évaluation de la pertinence devrait permettre de savoir comment les objectifs du programme s'articulent-ils avec les politiques nationales relative au secteur de l'assainissement, avec les Programme Nationaux d'Assainissement des Eaux Usées et Excrétas des 04 pays partenaires, et les objectifs de l'éducation universitaire et professionnels de ces 04 Pays. Quelles contributions le Programme ISC-Hub a-t-il apporté ?

➤ **L'efficacité**

Orientée sur le programme : besoins et priorités réels des groupes cibles/bénéficiaires, tenant compte des circonstances

L'analyse de l'efficacité va consister à vérifier si les résultats produits contribuent utilement à atteindre les objectifs spécifiques qui avaient été fixés dans le document du Programme ISC-Hub.

- Les projets nationaux et la coordination ont-ils réalisé les activités prévues ? ont-ils atteint les résultats attendus ?
- Quelles sont les évolutions des indicateurs du Programme ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il atteint ses résultats et les objectifs ? Les activités menées sont-elles en accord avec les objectifs de départ ?
- Quels sont les progrès accomplis et dans quelle mesure ont-ils été réalisés en vue d'atteindre les produits et les résultats du projet ?
- Les moyens et stratégies identifiés ont-ils été réalistes, appropriés et adéquats pour atteindre les résultats ? Ou le processus d'exécution (approche, méthodologie) des activités a-t-il été efficace ou utile à la bonne marche du programme ?
- Dans quelle mesure l'activité a apporté une plus-value en matière d'amélioration des connaissances des bénéficiaires (staff, cibles primaires, cibles secondaires, partenaires et mise en œuvre, etc) ?
- Comment les activités sont-elles adaptées ou les résultats répondent-ils aux besoins des bénéficiaires ?
- Quelles sont les principales contraintes rencontrées par le programme ISC-Hub ? Comment ont-elles impacté la mise en œuvre du programme et au niveau national et régional ? Quelles solutions pour les futures interventions ?

Dans le cadre logique du projet, des hypothèses ont été énoncées comme pouvant avoir une incidence sur la performance de l'intervention ; il convient d'analyser si la mise en œuvre des activités a tenu compte de ces hypothèses et a cherché à minimiser les risques de ces dernières. En somme, quelles ont été les principales raisons de la réalisation ou de

la non-réalisation de certaines activités ? L'approche de mise en œuvre des activités a-t-elle été efficace ?

L'analyse devrait aussi permettre d'apprécier les acquis des acteurs, et des parties prenantes impliquées dans le programme en termes de connaissances acquises par les (artisans maçons- vidangeurs – techniciens communaux et des services parapublics, ...). La capacité des acteurs au Programme ISC-Hub (Acteurs et opérateurs privés, communes,) sera également analysée.

➤ **L'efficience**

Le critère efficience, vise à apprécier si une utilisation optimale a été faite des ressources humaines et financières pour réaliser les activités selon les plans en répondant aux questions relatives aux réalisations effectives et à leurs coûts (production des résultats de façon économique et dans le temps).

- Le programme ISC-Hub a-t-il été mis en œuvre dans les meilleures conditions d'efficience au regard des autres options existantes ?
- Comment les instances de gouvernance (comité consultatif régional et les comités nationaux) ont-elles contribué à la réalisation du projet ? Comment é=ont été les contraintes à leur fonctionnement ? Comment leur intervention pourrait être améliorée ?
- Quel est le degré d'efficience des activités de formation et de sensibilisations réalisées ? Points forts ? Points faibles ?
- Les résultats obtenus du programme sont-ils en adéquation avec les ressources financières ou des compétences (ressources humaines) utilisées ?
- Les coûts des intrants étaient-ils appropriés par rapport à d'autres projets similaires exécutés dans les pays ou zones d'intervention ?
- Qu'est ce qui justifie les éventuels retards connus dans la mise en œuvre du projet ? Qu'est-ce qu'il faudrait faire pour éviter ces retards ?

En outre, un regard sera porté sur les aspects financiers notamment la disponibilité en temps voulu des financements, l'utilisation effective des ressources en comparaison de ce qui était planifié pour la période du Programme. Pour toutes les différences, qu'elles soient positives ou négatives, il faudra s'efforcer d'expliquer les raisons et faire si possible, une analyse des coûts/bénéfices.

L'efficience du partenariat : Evaluer la capacité de chaque partenaire et autres intervenants de l'action à travailler ensemble et à atteindre les résultats.

Evaluer la capacité du Programme à travailler avec les principaux partenaires institutionnels au niveau national (Directions Générales, Ministères, Structures parapublics, etc).

➤ **La Cohérence**

Mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein du secteur dans les pays ou des projets/programmes financés par la Fondation Gates.

- Le programme ISC-Hub est-il bien coordonné en interne et en externe (coordination et au niveau des pays.) ? Quels sont les éléments à améliorer au niveau de la gouvernance et de la coordination en interne et en externe ?
- Les instances de gouvernance comme les comités consultatifs nationaux ou régionaux ont-elles bien fonctionnées ? Quels ont été les facteurs positifs ou limitants ? Comment cela pourrait-il être amélioré ?
- Des partenariats stratégiques ont-ils été développés avec d'autres bailleurs de fonds ?

- Si oui quels leviers ont été utilisés pour développer un partenariat stratégique avec d'autres bailleurs de fonds ? Sinon quels pourraient-êre les leviers et les approches pour y parvenir ?
- Comment l'activité a-t-elle été liée à d'autres projets financés dans le pays ou par la Fondation ? Quelles ont été les interactions positives et le partage des ressources et des compétences entre ces projets ?

➤ **L'impact**

Effets importants, positifs ou négatifs, intentionnels ou non produits ou qui le seront.

- Dans quelle mesure les résultats (effets et produits voire impacts) ont-ils été produits ?
- Quels effets positifs et négatifs a eu le projet ISC-Hub sur les bénéficiaires (staff, cibles primaires et secondaires en matière d'amélioration des connaissances et de savoir-faire ? Une attention à accordées aux femmes et aux jeunes.
- Quels sont les principaux changements observés ou potentiels chez les bénéficiaires ?
- Comment les résultats du projet pourraient-ils être un levier dans les changements positifs des bénéficiaires en matière de capacités et de savoir-faire (par exemple dans la gestion des données, la planification durable, la prise en compte du genre, la création ou la gestion de la demande ?)
- Comment pourrait-il être un catalyseur à l'employabilité des jeunes chercheurs ou diplômé qui y ont participé
- Comment le renforcement des capacités des acteurs publiques ou privés a été ou pourrait être un levier pour l'amélioration des politiques publiques ou des pratiques de l'assainissement ? l'amélioration de la santé publique ?
- Quels ont été les effets du projet pour les questions transversales telles que le genre et l'inclusion sociale ? Quels pourraient-êre les impacts à long terme dans ce sens ?
- Quels sont les effets à court, moyen et long terme produits par l'intervention ou qui pourraient être produits par l'intervention, directement ou indirectement, intentionnellement ou non ?

➤ **La durabilité**

Dans quelle mesure les bénéfices et acquis (y compris les changements positifs et partenariats) du projet ISC-Hub perdureront ou sont susceptibles de perdurer.

- Quelle est la probabilité que les résultats et les acquis du projet se poursuivent après l'achèvement du projet ?
- Quelles ont été les stratégies (et leur pertinence) de sortie et des approches ou mécanismes du retrait progressif fournies par le projet ? Quels ont été les facteurs contributifs et/ou les contraintes
- Quels sont les facteurs clés ou les aspects du projet qui nécessite une attention particulière de sorte à améliorer les perspectives de durabilité des résultats du projet et le potentiel de réduction renforcement des capacités ?
- Comment le renforcement des capacités au niveau individuel et organisationnel contribueront-ils à cette durabilité ? Quels peuvent être les contraintes et comment pourraient-elles être surmontées dans les futures interventions ?
- Quels sont les principaux éléments pouvant mettre à mal la durabilité des résultats obtenus
- Dans quelles mesures les résultats du programme peuvent-il appuyer la levée d'autres fonds pour une adaptabilité ou une mise à l'échelle de l'approche ?
- Quelles sont les recommandations pour un soutien similaire à l'avenir ?

VI. POINTS D'ATTENTION

Le consultant devrait axer son investigation et ses analyses sur les points ci-dessous détaillés.

➤ **Le niveau d'atteinte quantitatif et qualitatif des résultats** en rapport avec les activités Planifiées : Il s'agit de mesurer les progrès atteints dans la mise en œuvre des activités par rapport aux objectifs initialement fixés les projets nationaux et le Programme dans son ensemble. Cette évaluation sera à la fois quantitative et qualitative et tiendra compte du nombre d'acteurs, de professionnels et de stagiaires formés, des budgets investis et du chronogramme de mise en œuvre des activités. Elle devra permettre de mesurer le niveau de réalisation (en quantité et en qualité) des activités planifiées. Dans l'impossibilité de pouvoir inventorier de façon exhaustive l'ensemble des activités réalisées, le consultant devra conduire sa mission sur la base d'un échantillon de pays les plus représentatifs possibles.

➤ **L'approche de coaching – impact**

Le coaching a été une spécificité du programme, le consultant devrait porter une attention sur ce processus pour en analyser les résultats, les effets/impacts sur les bénéficiaires et les avancées de leurs activités. Cette durabilité doit être analysée aux différents niveaux :

Sur le plan des connaissances – systèmes de gestion et de management : Les activités de renforcement des capacités et de coaching ont-elles apporté des changements /amélioration dans les connaissances managériales de façon durable pour les acteurs bénéficiaires ?

Au plan institutionnel et de l'engagement : Il s'agit d'examiner si tous les partenaires au projet ont contribué à la mise en œuvre du projet suivant les accords définis dans le cadre du partenariat, et quelles peuvent être les balises à définir pour un éventuel renouvellement du Programme.

Au niveau politique : Il s'agit d'une part d'examiner les changements ou évolutions politiques majeurs qui ont eu un impact sur des activités.

Au niveau du renforcement de capacités : Y a-t-il eu de nouveaux besoins exprimés par les autorités communales, les acteurs et professionnels qui ont œuvré avec les partenaires nationaux

Sur le plan technologique : Tous les projets nationaux n'ont pas eu des réalisations technologiques, mais par échantillonnage, le consultant pourrait identifier des pays ayant réalisé des ouvrages ou tester d'autres technologies (ex. compostage ou autres valorisations des boues de vidange), . Dans de tels cas, analyser le niveau de maîtrise de la technologie par les acteurs formés à cet effet et son potentiel de mise à l'échelle.

➤ Genre

Quelles appréciations peut-on faire des efforts des considérations du Genre tant au niveau de la coordination, des équipes nationales et dans l'exécution des activités.

Quelles mesures ont été prises pour assurer un équilibre genre à tous les stades du projet (évaluation, conception et mise en œuvre) ? Comment ce processus pourrait-il être amélioré ?

Comment le projet a-t-il contribué au renforcement de l'autonomisation des femmes et de jeunes ?

➤ Communication

Il s'agit de savoir si le Programme ISC-Hub a été performant dans la communication au niveau régional et national. Y-a-t-il eu des actions de communication véhiculant des messages clés sur le programme et ses objectifs ? Les actions d'apprentissage développées ou initiées dans le cadre du programme ISC-Hub ont-elles été efficaces et ont-elles produit des changements et effets escomptés au niveau des partenaires ? Comment les améliorer ?

VII. PROFIL ET RÔLE DU CONSULTANT

L'évaluation finale du projet sera conduite par un consultant externe. Il pourra mobiliser toute personne ressource nécessaire à la réalisation de sa mission

Le consultant doit avoir un diplôme universitaire (niveau master) avec de solides expériences en évaluation de Programme de renforcement des capacités, notamment dans le domaine de l'assainissement. Il doit avoir les connaissances et aptitudes :

- en renforcement des capacités ;
- en planification et gestion de programme/projets d'assainissement ;
- en facilitation d'ateliers ;
- une connaissance du contexte régional de l'assainissement en Afrique de l'ouest et du centre ;
- des connaissances avérées en méthodologies participatives d'évaluation de programme/projets ;
- une aptitude à rédiger des rapports concis, lisibles et analytiques ;
- une excellente maîtrise de la langue française à l'écrit comme à l'oral.
- Une compréhension des procédures de gestion des financements de la Fondation Gates serait un atout.

Les responsabilités du consultant en charge de l'évaluation de ce Programme aura en charge de coordonner l'ensemble des activités à exécuter dans le cadre de cette évaluation. A cet effet il aura pour principales tâches :

- **la mise en place éventuelle d'une équipe (au cas où il souhaiterait s'adjoindre une personne ressource) ;**
- la négociation des rendez-vous auprès des partenaires et la conduite des différents entretiens avec ou sans l'appui de la coordination ;
- L'élaboration du rapport provisoire et le rapport final ;
- La préparation d'une présentation PowerPoint faisant ressortir les principaux résultats et les défis du projet ainsi que les principales recommandations de l'équipe d'évaluation ;

- la facilitation de l'atelier de restitution des résultats (en ligne ou en hybride) ;

VIII- OFFRE DU CONSULTANT

Le consultant soumettra une offre technique synthétique et une offre financière.

L'offre synthétique technique (maxi de 2,5 pages) comprendra les éléments suivants :

- La compréhension du consultant sur les termes de référence de l'évaluation ;
- une proposition de méthodologie de conduite de l'évaluation incluant éventuellement les supports de collecte de données à utiliser ;
- une proposition de chronogramme (1/2 page maxi) sur la période indiquée de l'évaluation ;
- **le CV du consultant servira pour l'appréciation des expériences (non inclus dans la méthodologie)**

L'offre financière doit tenir compte :

- des honoraires du consultant en rapport avec le chronogramme de travail ;
- de la communication ;
- des déplacements ;

Le consultant sera invité à partager les résultats primaires de l'évaluation lors de l'atelier de clôture du Programme : la prise en charge du consultant à cette rencontre sera à la charge de la Coordination du programme.

Les autres aspects sont à la charge de la Coordination (organisation de l'atelier de restitution et de clôture du programme)

IX. CALENDRIER ET PAIEMENT

L'évaluation du Programme se déroulera sur une durée de 20 jours ouvrés soit du **05 au 25 Mai 2025**. Cette période prend en compte le délai de soumission du rapport provisoire. Il appartiendra au consultant d'établir un programme détaillé qui tienne compte de l'ensemble des activités entrant dans le cadre de cette évaluation. Une proposition de paiement est la suivante. Elle pourra être réajusté au besoin.

Echéancier paiement	
Rapport de démarrage validé	30%
Rapport provisoire	30%
Rapport final	40%

X. ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL ET PROCESSUS D'APPLICATION

L'évaluation est gérée par la coordination régionale du programme en collaboration avec les partenaires pays (2iE, CSRS, UCAO/ISE, INPY). La coordinatrice régionale du programme est le point focal de l'évaluation et l'interlocutrice principale

Toute personne intéressée par la présente mission pourrait soumettre ses propositions 10 jours après la publication de la présente. **La date de clôture de réception des dossiers est fixée au 17 Avril 2025.**

Les propositions seront envoyées aux contacts suivants

- Mme Paule Ariane N'GORAN :
Chargée de la Comptabilité & de l'Administration
+225 07-09-43-95-97 // +225 07-77-07-87-03
Mail : pauleariane@yahoo.fr // a.ngoran@isc-hub.org

Avec copie à

- Prof Kouassi DONGO, Directeur Exécutif du Programme
Tél : +225 07 07 64 85 83
Mail : kdongo8@gmail.com
-
- Mme Léocadie OUOBA : Project Manager
Tél : +225 07 47 10 41 62
Mail : boudaleo@yahoo.fr